

La formation des personnels de bibliothèques territoriales

Salarié ou bénévole, être bibliothécaire c'est être en prise avec les évolutions de notre société et les attentes des publics. La formation joue un rôle important parce qu'elle accompagne et donne les clés pour s'adapter aux enjeux actuels. La formation permet d'acquérir ou d'actualiser ses connaissances. Elle est d'autant plus indispensable que la lecture publique connaît aujourd'hui de profondes mutations qui nécessitent des mises à jour régulières des compétences et savoirs.

Plusieurs types de formation adaptées à un public composé de bénévoles et de salariés, œuvrant dans les bibliothèques, sont proposées par différents organismes, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

1. Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Pour les agents de bibliothèques titulaires, stagiaires, contractuels.

Le CNFPT est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales. Il définit l'orientation générale des formations ainsi que leurs programmes. Ce service est déployé par chacune des collectivités territoriales. Le CNFPT propose une offre de service afin d'accompagner les différentes étapes du parcours professionnel d'un agent, en prenant en compte les diverses situations de l'évolution professionnelle, du recrutement jusqu'à la fin d'activité.

Les formations suivent les évolutions des politiques publiques et les enjeux du métier de bibliothécaire. Elles dispensées à travers toute la France dans les différents CNFPT¹. Pour en savoir plus, les responsables formation des collectivités sont vos interlocuteurs privilégiés.

Exemples de formations dispensées en 2024 / 2025 :

- Le jeu en bibliothèque
- Les bases de la communication externe et l'utilisation des réseaux sociaux en bibliothèque
- La participation des usagers en bibliothèque
- Le numérique au service de l'innovation en bibliothèque
- L'advocacy : mettre en valeur la bibliothèque et ses apports auprès des décideurs
- Le club de lecture comme levier pour une bibliothèque participative

¹ Présentation de l'offre de formation du CNFPT, [Rechercher une formation | CNFPT - National](#) (consulté le 17/09/2024)

2. Les CRFCB (Centres Régionaux de Formation aux Carrières de Bibliothécaire)

Pour les agents de bibliothèques titulaires, stagiaires, contractuels.

Les 12 CRFCB (Centres Régionaux de Formation aux Carrières des Bibliothèques) proposent, à toutes les catégories de personnels des bibliothèques universitaires et territoriales, des stages de formation continue, des journées et voyages d'étude, des préparations aux concours des bibliothèques d'état et territoriales, des formations longues (formation professionnelle de base ou de spécialisation, parfois sous forme de DU).

Les CRFCB² vous accompagnent pour l'adaptation à un poste, l'acquisition de compétences tout au long de votre vie professionnelle, l'évolution dans votre carrière, votre projet d'orientation, d'insertion ou de reconversion professionnelle, la réflexion et la veille sur l'évolution des métiers de bibliothèques et de la documentation.

3. Les bibliothèques départementales

Service du Département, une bibliothèque départementale a pour mission de mettre en œuvre la politique de développement de la lecture publique et de soutien à la vie littéraire. La bibliothèque départementale joue le rôle de centre de ressources et accompagne les bibliothèques publiques sur le territoire.

Toutes les formations³ sont gratuites et financées par le Département. Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge des communes ou intercommunalités, en application du décret n°91-573 du 19 juin 1991. Les bénévoles peuvent être remboursés si une délibération du conseil municipal a été prise en ce sens.

3.1 La formation de base ou « Fondamentaux »

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles.

Les bibliothèques départementales proposent presque toutes des formations dites de base ou fondamentaux. Elles permettent d'acquérir les fondamentaux de la gestion d'une bibliothèque.

3.2. Les formations thématiques

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles.

Les bibliothèques départementales proposent toute l'année un programme de formations variées est élaboré. Proposés sur une ou deux journées, ces stages couvrent un champ large de thématiques. Pour élargir l'offre et répondre aux demandes, certaines

² Présentation de l'offre de formation des CRFCB [En ligne] <https://www.crccb.fr> (consulté le 09/08/2025)

³ Exemple du catalogue de formation de la bibliothèque départementale de l'Ain 2024/2025
<https://www.calameo.com/read/002286624ef756769d2b9> (consulté le 09/08/2025)

bibliothèques départements proposent également des demi-journées de présentation de collections

- Gestion quotidienne d'une bibliothèque
- Connaissances et constitution des collections
- Animation et médiation
- Technologies de l'information et de la communication
- Pratiques numériques
- Politique documentaire

3.3 Interventions sur mesure

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles, intervention gratuite.

Proposées sur une ou deux journées, ces formations permettent de soutenir par une action de formation spécifique un projet d'une ou plusieurs bibliothèques. Des formations sur site co-construites avec les responsables des bibliothèques impliquées sont également proposées.

4. L'ABF (Association des Bibliothécaires de France)

Fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969, l'ABF est la plus ancienne association de bibliothécaires en France. L'ABF est l'association de tous les bibliothécaires professionnels et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société.

2 000 adhérents : professionnels des bibliothèques ou concernés par le livre et l'univers numérique ainsi que les différents supports de culture et d'information (libraires, éditeurs, prestataires de services...), établissements ou collectivités (bibliothèques, centres de documentation, municipalités...)

L'ABF a des antennes régionales qui proposent tous les ans plusieurs types de formations ; la plus connue (et reconnue des professionnels) est la formation d'auxiliaire de bibliothèque.

4.1. Auxiliaire de bibliothèque

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles adhérents à l'association.

L'objectif de la formation ABF ⁴est de permettre aux personnes qui la suivent d'acquérir les techniques de base du métier de bibliothécaire et de s'inscrire efficacement dans les missions des bibliothèques telles qu'elles se définissent aujourd'hui. Elle s'adresse aux

⁴ Présentation de la formation d'Auxiliaire de bibliothèque [En ligne] : <https://www.abf.asso.fr/5/149/20/ABF/presentation-de-la-formation> (consulté le 09/08/2025)

personnes travaillant en bibliothèque (à titre salarié ou bénévole), sans critère de formation ou de diplôme.

Très complète, elle permet aux lauréats de se présenter aux concours de la fonction publique mais ne donne pas droit à l'attribution automatique d'un poste.

La formation est réalisée en collaboration étroite entre les groupes régionaux ABF, les collectivités territoriales ou les Centres nationaux de la fonction publique territoriale (CNFPT), les associations et agences de coopération, les universités et les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Le contenu pédagogique ainsi que les conditions d'accès sont les mêmes dans tous les sites de formation ABF.

4.2. Journées d'étude, voyages d'étude

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles adhérents à l'association.

5. Les autres structures proposant des formations

Pour les agents de bibliothèques titulaires, contractuels ou bénévoles

5.1. Association Lecture Jeunesse ⁵

Association d'intérêt général, Lecture Jeunesse œuvre depuis 50 ans pour promouvoir la lecture et l'écriture sous toutes leurs formes chez les adolescents afin de lutter contre les inégalités culturelles.

5.2. BnF (Bibliothèque Nationale de France)

Créée en 1996, l'unité de formation 'du département de la conservation dispose d'une trentaine de formateurs, internes ou externes à la bibliothèque, choisis en fonction de leur expérience et leur expertise. Le dispositif mis en place s'adresse en priorité au personnel de la BnF, mais il est ouvert également à d'autres organismes dans le cadre de la politique de coopération nationale ou internationale de la bibliothèque.

Son objectif : sensibiliser le maximum de personnes à la conservation préventive appliquée à toutes les étapes du traitement matériel du document et de son stockage.

⁵ Présentation de l'offre de formation de Lecture Jeunesse [En ligne] [Lecture Jeunesse](#) (lien vérifié le 09/08/2025)

⁶ Présentation de l'offre de formation de la BnF [En ligne] [Conservation : l'offre de formation | BnF - Site institutionnel](#) (consulté le 09/08/2025)

5.3. ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation)

Créée en 1963, l'ADBS⁷, forte de ses adhérent·e·s, est la première association de professionnels de l'information et de la documentation en Europe.

L'ADBS a pour principales missions:

- D'accompagner ses adhérent·e·s dans leur employabilité
- De promouvoir les métiers du management de l'information
- De permettre aux professionnel·le·s de se maintenir au meilleur niveau

5.4. Le CNLJ (Centre National de la Littérature pour la Jeunesse)

Le CNLJ propose un programme de formations ⁸et de manifestations, fort de son expertise depuis 60 ans. 15 stages, des journées d'étude, colloques, conférences et rencontres, qui s'adressent aux bibliothécaires, documentalistes, enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux, conteurs, libraires, éditeurs, auteurs, et à tout amateur de littérature pour la jeunesse, de la découverte à l'approfondissement.

⁷ Présentation de l'offre de formation de Lecture Jeunesse [En ligne] [Catalogue des formations \(adbs.fr\)](https://adbs.fr) (consulté le 09/08/2025)

⁸ Présentation de l'offre de formation de Lecture Jeunesse [En ligne] [2025-formations-manifestations.pdf \(bnf.fr\)](https://bnf.fr/2025-formations-manifestations.pdf) (consulté le 09/08/2025)